

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité :

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 31 janvier 2021

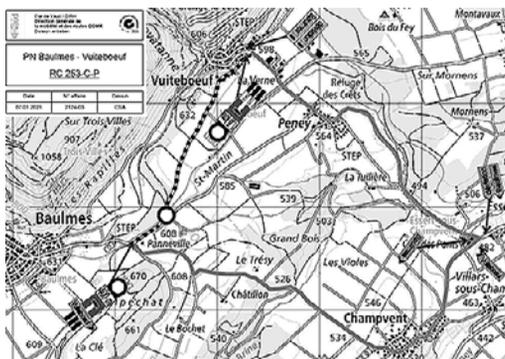
Ballaigues	9 h 15	Culte. A. Gelin.
Valeyres-sous-Rances	10 h 00	Culte. Baptême. T. Rakotoarison.
Grandson	10 h 00	Culte. S. Jaccaud Blanc.
Fiez	10 h 00	Culte. T. Gasteiner.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	Culte. J. Ménétrety.
Montcherand	10 h 30	Culte. A. Gelin.
Fiez	17 h 00	Culte.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES
 www.baulmes.ch

Restriction de circulation RC 253-C-P Baulmes-Vuitebœuf



En raison de travaux de réfection du passage à niveau «La Roulette» entre Baulmes et Vuitebœuf, le tronçon de la route cantonale N° 253-C-P, compris entre l'intersection avec la route des champs et la localité de Vuitebœuf, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) du 2 février 2021 au 3 février 2021

Une signalisation de déviation sera mise en place par Baulmes - Champvent - Essert-sous-Champvent - Peney - Vuitebœuf dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de

faire preuve de prudence. Nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de la mobilité et des routes
 DGMR - Division entretien



VUITEBŒUF
 www.vuitebœuf.ch

Poste au concours

Après 17 ans de service dans notre Commune, la boursière communale va prendre une retraite bien méritée. Dès lors, la Commune de Vuitebœuf met au concours le poste de :

**boursier/ère communal/e à 30 %
 avec entrée en fonction au 1^{er} mai 2021**

Votre profil:

- Titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce avec une formation complémentaire en comptabilité ou une expérience fiduciaire.
- Maîtrise impérative des outils informatiques de bureautique ; la connaissance des logiciels Ofisa serait un avantage.
- Autonomie, sens de l'organisation, entrentent et initiative.
- Sens de la discrétion et du devoir de réserve.
- Personne sachant travailler seule et de manière indépendante.

Missions principales:

- Tenue et gestion de la comptabilité générale.
- Gestion des salaires.

- Paiements.
- Etablissement du budget, des comptes et des préavis communaux en relation.
- Facturation des taxes communales.
- Revendication de l'imposition relative aux travailleurs frontaliers.

Les offres, accompagnées des documents usuels et des prétentions de salaire, sont à adresser, **par écrit uniquement**, à la Municipalité de Vuitebœuf, route de Sainte-Croix I, 1445 Vuitebœuf, **d'ici au 19 février 2021**.

Il ne sera répondu qu'aux personnes correspondant au profil. Nous vous garantissons une parfaite discrétion quant aux traitements des dossiers.

La Municipalité

Dispense d'enquête N° 152

La Municipalité a décidé de dispenser des formalités d'enquête les travaux suivants :

Requérant: Monsieur Joël Aeschbacher, quartier du Motty 13, 1445 Vuitebœuf.

Objet: Pose de 18 panneaux photovoltaïques de 1,70 m² (surface totale: 30,6 m²) sur le toit du bâtiment sis sur parcelle N° 508.

Cet avis est affiché aux piliers publics de Peney et de Vuitebœuf **du 27 janvier au 15 février 2021**.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal. Les plans sont également accessibles sur le site internet de la Commune (onglet pilier public - dispenses d'enquête).

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



RANCES

Autorisation N° 01/2021

Parcelle N°: 521

Dans sa séance du 18 janvier 2021, la Municipalité autorise les propriétaires, Monsieur et Madame Frédéric et Françoise Cachemaille, l'installation suivante:

Nature de l'ouvrage: Installation et pose d'une porte de garage sectionnelle pour le couvert à voitures.

La Municipalité



Avis d'enquête publique N° 2020-2060

Commune: Champvent
Propriétaires: Rouge Gaëlle et Sébastien, rue du Soleil 16, 1443 Champvent
Requérant/auteur des plans: Atelier 0041, rue du Carroz 8, 1071 Chexbres
Promettant acquéreur: --
Coordonnées: 2534210/1181960
Parcelle N°: 118
ECA N°: 214
CAMAC N°: 198858
Nature des travaux-description de l'ouvrage: Construction d'une terrasse, d'un abri, d'une piscine chauffée avec PAC et réalisation de 3 places de stationnement
Adresse de l'ouvrage: Rue du Soleil 16 - Champvent
Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du **30.01.2021 au 28.02.2021**.

Délai d'opposition: 28.02.2021

La Municipalité



Recensement des chiens

En application de l'art. 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal, **jusqu'au 31 janvier 2021**:

- les chiens acquis ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2020 (pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



Dispense d'enquête

Dans sa séance du 21 janvier 2021, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique les travaux de construction suivants:

Propriétaire: Monsieur Marcel Beuret
Parcelle N°: 12
Nature des travaux: Elargissement d'une des portes de l'écurie de la ferme. Largeur: 2,20 m (avant: 1,10 m) Hauteur: 2,40 m (avant: 2,10 m)

Cet avis est affiché au pilier public du **27 janvier au 5 février 2021**.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser par écrit à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus. Le dossier peut être consulté durant cette période au greffe municipal, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande.

La Municipalité



Avis d'enquête publique N° 2021-4076

Commune: Method
Propriétaire: Girard Patrick, Route d'Orbe 14, 1438 Method
Requérant/auteur des plans: Schopfer Ruedin Architectes, rue du Torrent 17, 1800 Vevey
Promettant acquéreur: Muller Immobilier gestion de projets SA, rte des Châpelettes 25, 1608 Chapelle (Glâne)

Coordonnées: 2533120/1179755

Parcelle(s) N°: 77

ECA N°: ---

CAMAC N°: 199854

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble de 6 logements, chauffée par une PAC, aire de jeux et 9 places de stationnement extérieur

Adresse de l'ouvrage: Chemin Clos Cugnez 3 - Method

Dérogation(s) requise(s): ---

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, du **30.01.2021 au 28.02.2021**.

Délai d'opposition: 28.02.2021

La Municipalité



CHIENS Recensement obligatoire

Dans le cadre du recensement cantonal, et en application de l'art. 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Suscévoz informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal:

- les chiens acquis ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;

- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2020 (pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Au plus tard jusqu'au 28 février 2021.

Les indications suivantes sont encore nécessaires: la race, la couleur de la robe, la date de naissance, la date de l'acquisition, le lieu de provenance, le carnet contenant le numéro de la puce électronique.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La Municipalité

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26

Menu de Saint Valentin à l'emporter

**Samedi 13 et
dimanche 14 février 2021**

Cocktail de crevettes

**Fondue vigneronne de bœuf
Bouillon - Sauces - Viande
Salade**

Dessert 

Demi-bouteille de vin rouge
Gamaret-Garanoir
«Domaine La Boulaz de Blœsch»

Repas: Fr. 90.- pour deux pers.

Sur réservation jusqu'au 10 février 2021

LA CROIX FÉDÉRALE
1431 Vugelles- La Mothe
024 565 99 65

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch

Fabienne Ferrari
Thérapeute en nutrition

leffet-nutrition.ch
+41 79 642 96 61
Baulmes

*Nouvelle année...
nouveau challenge!*

*Et si vous appreniez à
rééquilibrer votre
assiette?*

START




Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUIEBCEUF
Tél: +41 24 459 25 75
laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 - 1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

- ... prépare votre courrier, discours ou poème;
- ... corrige votre document ou le réécrit;
- ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

Agressivité sur la route

L'agressivité sur les routes est un sujet d'actualité qui concerne chacun d'entre nous. Voici quelques explications et conseils en la matière.

Un phénomène généralisé

Il existe de nombreuses formes d'agressivité sur les routes comme l'insulte, le geste obscène, la volonté de donner une leçon, le klaxonnement, l'appel de phares, le refus de priorité, le suivi de beaucoup trop près de l'usager précédant, le freinage inutile, le blocage de la voie de dépassement ou l'oubli délibéré du clignotant en changeant de voie ou en bifurquant. Certains comportements peuvent même être considérés comme de infractions, en lien avec la législation routière ou non (insultes, menaces, coups, ...).

L'agressivité est souvent liée à des difficultés de compréhension entre les personnes, ce d'autant plus qu'il peut être compliqué de communiquer sur la route. Par ailleurs, les usagers de la route sont forcés de partager un même espace et leurs interactions sont ainsi susceptibles d'engendrer des conflits.

Pourquoi certains conducteurs se montrent-ils agressifs?

Deux facteurs peuvent amener les conducteurs à se sentir stressés : soit les circonstances de la route (driving stress), soit les circonstances de la vie (driver stress). Dans le premier cas, les causes surviennent au moment de la conduite et, dans le deu-

xième cas, les causes apparaissent avant de prendre le volant ou s'ajoutent au moment de la conduite.

Le stress exerce une influence importante sur la façon de conduire d'une personne car il entraîne une baisse du niveau de tolérance face aux erreurs commises par les autres usagers dans la circulation. Il devient donc difficile d'interpréter le comportement de l'autre autrement que par un a priori négatif, alors que, parfois, son comportement s'explique par un excès de prudence ou une distraction dont chacun peut faire preuve.

Il peut également arriver de devenir soi-même «un problème» pour un autre usager sans même s'en rendre compte mais, sur la route, il n'est pas toujours possible de s'expliquer. Sortir de sa voiture peut se révéler dangereux en raison du risque de violence lorsque la communication verbale est entachée d'agressivité. Pourtant, le comportement déclencheur (celui qui deviendra la cause d'un comportement agressif) est souvent lié à une situation involontaire.

Parfois l'agressivité est instrumentale («Je vais talonner celui qui est devant moi pour l'inciter à aller plus vite car il est trop lent»). Ce sont des réactions qui peuvent provo-

quer une escalade (« Je me sens agressé et je vais également réagir de manière agressive. ») et il devient alors difficile de déterminer qui a commencé.

Conseils pour éviter de devenir agressif

Forme physique et psychique

- La soif, la faim, la fatigue, le stress, l'irritation ou une émotion forte peuvent provoquer un comportement agressif. Ne vous mettez en route que si vous êtes en forme, buvez et mangez régulièrement, et veillez à faire des pauses assez longues.

Pression du temps

- Prenez conscience du fait qu'en roulant de manière agressive, vous n'atteindrez pas plus rapidement votre destination, mais deviendrez par contre un danger pour vous et pour les autres.
- Si vous êtes attendu et êtes pris dans un bouchon, dans la mesure du possible, engagez-vous sur une aire de repos, arrêtez-vous et appelez les personnes qui vous attendent pour les prévenir de votre retard probable.
- Si vous êtes en route dans un cadre professionnel, prévoyez suffisamment de temps afin d'éviter d'être sous pression. Vous pouvez rendre votre employeur attentif au fait qu'il vous met en danger s'il vous impose des délais trop serrés.

Attitude

- Soyez tolérant à l'égard de vous-même et des autres : nous commettons tous des fautes, aussi dans le trafic routier. Par votre tolérance, vous améliorez le climat sur les routes et contribuez à réduire le nombre d'accidents.
- Des comportements agressifs sur la route vous exposent à des dénonciations et même à des accidents, alors que le gain de temps est insignifiant. Posez-vous la question suivante : les risques liés à un mode de conduite agressif sont-ils justifiés par rapport au faible gain de temps ?
- Si vous vous énervez, essayez de sourire car cela remet votre cerveau en paix, faites donc un essai !

Conseils pour éviter de susciter de -

- L'essentiel pour commencer: restez calme!
- Ne vous laissez pas provoquer : demeurez toujours poli, même si l'autre ne l'est pas.
- Adoptez une conduite défensive et prévoyante. Vous pourrez ainsi identifier les situations dangereuses provoquées par des conducteurs agressifs.
- Maintenez simplement votre mode de conduite: ne freinez pas abruptement et n'enclenchez votre feu antibrouillard que s'il y a du brouillard.
- Mettez-vous à la place du conducteur «agressif»: peut-être y a-t-il simplement eu un malentendu ?

En résumé, essayez de rester courtois en toute circonstance. Toutefois, si vous vous retrouvez face à une personne trop agressive, restez calme et neutre. Évitez le contact visuel, ne répliquez pas, verrouillez les portières et appelez la police si la situation dégénère.

Source: votrepolice.ch